

Réf: Dossier 333974

Avis de constitution

SOCIETE « CHUCK TRADING »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA BONOUMIN NON
LOIN DE L'EGLISE REVEIL, Lot 999, Ilot 42

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Juin 2024, et enregistrés au CEPICI le 23 Jul 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHUCK TRADING »

Objet : ACHAT , VENTE ET LOCATION DE VEHICULES ;
PRESTATIONS DE SERVICE ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA BONOUMIN NON
LOIN DE L'EGLISE REVEIL, Lot 999, Ilot 42

Dirigeant(s) M EZENWA CHUKS SAMSON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08055 du 13/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48547/GTCA/RC/2024 du 13/08/2024

